

Feuille de travail pour l'analyse de la sécurité des tâches (AST)

Chaque AST doit être réalisée pour un lieu précis

EMPLOYEUR :	DATE :	PERMIS DE TRAVAIL REQUIS : <input type="checkbox"/> OUI <input type="checkbox"/> NON
LIEU DE TRAVAIL :	Approuvé par :	ACTIVITÉ :

ÉTAPES <i>Énumérez dans l'ordre suivi les tâches requises pour réaliser l'activité.</i>	DANGERS <i>Énumérez les dangers qui pourraient causer une blessure pendant l'exécution de chaque tâche.</i>	MESURES DE PRÉVENTION <i>Énumérez les mesures de prévention requises pour éliminer ou réduire les risques de blessure découlant du danger identifié.</i>	QUI EST RESPONSABLE <i>Écrivez le nom de la personne responsable (superviseur ou un supérieur dans la hiérarchie) chargé de mettre en œuvre la mesure de prévention indiquée.</i>

Ci-dessous : Noms, titres et signatures des personnes qui ont exécuté chacune des tâches mentionnées – En apposant leurs signatures, ces personnes confirment qu'elles travailleront de la façon sécuritaire recommandée ci-dessus.

ANALYSE MIXTE SUR LA SANTÉ, LA SÉCURITÉ ET L'ENVIRONNEMENT

Toutes les tâches exécutées dans un lieu de travail donné doivent être analysées en détail afin de découvrir tous les dangers qu'elles comportent.

Les procédures de prévention doivent être expliquées en détail.

Les analyses de la santé, sécurité et environnement devraient être conçues par le syndicat, les représentant(e)s en santé et sécurité et les travailleur(euse)s qui font le travail analysé.

Les tâches peuvent également être analysées conjointement avec les représentants en santé et sécurité de l'employeur. La méthode la moins satisfaisante est de voir la compagnie faire les analyses de santé, sécurité et environnement. Si c'est le cas à votre lieu de travail, vous devez insister pour examiner, avec les travailleur(euse)s qui connaissent bien le travail en question, les feuilles sur lesquelles figurent les résultats de l'analyse réalisée sur leurs tâches avant de permettre l'utilisation de ces feuilles.

Les travailleur(euse)s qui exécutent les tâches doivent recevoir une copie de l'analyse de santé, sécurité et environnement, et elle doit être révisée avec eux avant de commencer le travail.

Elle devrait être revue régulièrement avec la travailleuse ou le travailleur.